

LETTRE AU SUJET DE L'EGLISE DE LYON.

Notre collaborateur, M. Morel de Voleine, a écrit au *Courrier de Lyon* une lettre qui relevait une inexactitude de l'honorable journal. Nous insérons celle note comme document historique intéressant l'antique Église de Lyon.

«Ce 3 janvier 1863.

« MONSIEUR,

« Dans le *Courrier* de ce matin (correspondance de Paris), Mgr l'archevêque de Paris est désigné comme le premier pasteur de l'Eglise de France. Ne serait-il pas à propos de relever cette grave erreur, voisine très-proche du schisme et de la consilulion civile du clergé. La hiérarchie ecclésiastique ne comporte pas cette dignité de l'invention des correspondants de Paris.

« Après le Souverain-Pontife , l'autorité épiscopale est exercée par les archevêques (le titre de cardinal n'entraînant pas une juridiction plus étendue , eu égard aux diocèses), ayant sous eux les suffragants de leur métropole.

« L'autorité des archevêques est égale et n'a rien à démêler avec la prépondérance matérielle d'une capitale ou d'une grande ville ; seul le siège de Lyon avait et a encore (car ces règles n'ont pas été abrogées à Rome) une autorité résultant de sa primatie sur tous les sièges épiscopaux et archiepiscopaux compris dans les quatre provinces lyonnaises de l'ancienne Gaule. En dehors de cette primatie , du reste , Paris serait encore , non le premier siège archiepiscopal , mais le dernier, étant le dernier en date ; car personne n'ignore que

M